

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/10/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/10/2012

Délibération n° D-2012-485

**Cession de la parcelle cadastrée section IA n° 115 à la SARL
GIRARD GRAPHIC - Délibération modificative**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne LABBE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Madame Delphine PAGE, Madame Gaëlle MANGIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Jérôme BALOGÉ, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

Direction Patrimoine et Moyens

**Cession de la parcelle cadastrée section IA n° 115 à
la SARL GIRARD GRAPHIC - Délibération
modificative**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Ville de Niort a décidé de céder à la SARL GIRARD GRAPHIC, ou toute personne ou société la représentant pour l'opération, une moitié de la parcelle IA n° 89 située rue du Vigneau de Souché à Niort et incluse dans le lotissement communal d'activités des Ors, soit après division cadastrale la parcelle IA n° 115 pour 1 496 m², l'autre moitié ayant été cédée à Monsieur et Madame ROUSSEAU.

Le prix de vente a été fixé à 7,30 € hors taxe le m² par délibération du Conseil municipal en date du 23 octobre 2006. Un accord pour la vente sur cette base a été réaffirmé et la signature, retardée, devrait désormais intervenir.

En fonction des nouvelles modalités applicables en matière de TVA immobilière, cette cession est soumise à la TVA sur la marge.

Le prix de vente de cette parcelle s'élève à TREIZE MILLE SOIXANTE ET UN EUROS ET VINGT HUIT CENTIMES (13 061,28 €) TVA sur la marge incluse.

Le prix hors TVA sur la marge s'élève à ONZE MILLE CENT QUATRE VINGT CINQ EUROS ET CINQUANTE HUIT CENTIMES (11 185,58 €).

La marge est égale à NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE NEUF EUROS ET QUATRE VINGT DIX CENTIMES (9 569,90 €). La TVA sur la marge, au taux de 19,6 %, est de MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE EUROS ET SOIXANTE DIX CENTIMES (1 875,70 €).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession au profit de la SARL GIRARD GRAPHIC ou de toute personne ou société la représentant pour l'opération ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais de notaire liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL